

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 001-210101739-20240604-2024\_067\_DEL-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 : ÉLECTION D'UN/UNE PRÉSIDENT(E) DE SÉANCE (7.1)

**L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juin à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 32

Date de convocation du Conseil : **24 mai 2024**

Date d'affichage de la convocation : **24 mai 2024**

**Présents :** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINGK, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON et Messieurs, ROBBEZ, SIGAUD, PELLETIER, LEVITRE, JUILLARD, (conseillers).

### **Pouvoirs :**

Mme GILLET donne pouvoir à Mme COURT,  
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme COSSARD,  
M. IVANEZ donne pouvoir à Mme CETTIER,  
Mme GIET donne pouvoir à M. PELLETIER,  
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. SIGAUD,  
M. CADOUX donne pouvoir à Mme ASSENARE,  
M. MAZET donne pouvoir à Mme ZELLER,  
M. MOLINAS donne pouvoir à M. le maire,  
M. DUVILLARD donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. DESAY,  
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à M. LEVITRE,  
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

**Absente :** Mme CHARRE.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales et la nécessité d'élire un président de séance avant la séance de débat puis de vote du compte financier unique,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ÉLIT** Monsieur PELLÉ, président de séance préalablement aux débats sur le compte financier unique de la commune et du budget annexe Forêt du maire.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

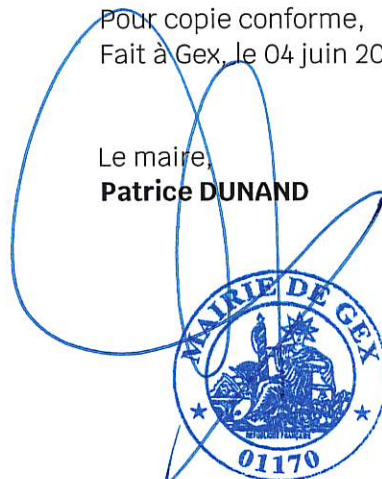
ID : 001-210101739-20240604-2024\_067\_DEL-DE



La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 04 juin 2024.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 06 juin 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 06 juin 2024.